



FORMATION « SANTÉ MENTALE ET EXCLUSION » Session 2021

« La santé mentale dans la Cité : De la souffrance psychosociale à la maladie mentale »

> 18 et 19 novembre 2021 16 et 17 décembre 2021

Présentation et inscriptions

Organisé et réalisé avec le soutien de :



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) ILE DE FRANCE ARS DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE DU VAL DE MARNE

En partenariat avec :







1. PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

La formation est ouverte à 15 participants.

- Elle s'adresse aux professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne
- Elle s'adresse, en priorité, aux professionnels ayant participé à l'une des sessions de la formation précédentes « (module 1) Santé, environnement et habitat», organisée par le Réseau de santé de Créteil Solidarité.

2. OBJECTIFS GENERAUX

- Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale et/ou de maladie mentale
- Renforcer la connaissance relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et son organisation
- Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ...
- Soutenir ces intervenants relais dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale
- Accompagner les professionnels relais dans l'amélioration des connaissances, compétences et des savoir-faire pour accompagner les personnes vulnérables
- Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins)
- Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décloisonnement et les pratiques coopératives.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La clôture des inscriptions sera effective le 22 octobre 2021
- L'accès à la formation ne comporte aucun frais pour les participants (petits déjeuners d'accueil et déjeuners en commun sont pris en charge).
- Les personnes inscrites s'engagent à participer à l'ensemble des quatre journées.

4. DATES ET CALENDRIER

La formation-action est organisée en 8 modules pédagogiques répartis **sur 4 journées** :

Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2021 (9h/17h) Jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021 (9h/17h)

5. CONTENU PEDAGOGIQUE ET THÉMATIQUES

Le contenu de cette formation de relais est organisé en plusieurs grandes sections :

- La santé mentale de la théorie aux pratiques (aspects conceptuels et cliniques)
- La santé mentale explorée sous l'angle institutionnel et organisationnel
- La rencontre « santé mentale et exclusion » à l'épreuve des pratiques : acteurs, accompagnements, territoires, travail en réseau

Pourront donc être abordées les thèmes suivants :

- Santé mentale: représentations, concepts, définitions et pratiques de terrain
- Santé mentale, enjeux et perspectives : risques sanitaires et sociaux, stratégies de prévention...
- Santé mentale, vulnérabilité et exclusion : problèmes, situations, publics
- Populations concernées,
- La question des difficultés d'habiter: urbanisme et urbanités, l'incurie et les syndromes dits de « Diogène », le dispositif « Un chez soi d'abord »...
- Les réponses institutionnelles : les unités psychiatriques hospitalières, l'organisation sectorielle de la psychiatrie aujourd'hui, les équipes mobiles en santé mentale, les conseils locaux en santé mentale...
- Les réponses alternatives et les expérimentations : dispositif « Sentinelle », séminaire, soutien et accompagnement psychologique du réseau de santé de Créteil Solidarité...
- L'articulation avec les structures sociales et médicosociales
- Santé mentale et accompagnement des acteurs relais : l'accueil et l'entretien des personnes/familles, les relations parents-enfants-soignants, les relations parents-enfants-institutions...
- Comment travailler ensemble? Système de santé, organisation et acteurs: (les réseaux, pour faire quoi? le partenariat et la coordination des acteurs)
- Famille, migration et santé mentale
- Santé mentale, santé sociale et cultures : migrants, exil et santé mentale
- Souffrance psychosociale
- Santé mentale et altérité : les représentations de l'autre, les approches interculturelles ou transculturelles...
